N° CAS: 1310-73-2 MSDS



### **MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)**

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

:

 N° CAS
 : 1310-73-2

 Code du produit
 : 5900D

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.

Réservé à un usage professionel.

### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD. 107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba 400005 Mumbai - INDIA T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699 info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Étiquetage non applicable

www.lobachemie.com 18/03/2019 1/10

Fiche de données de sécurité

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	68	Non classé	Non classé
Sodium hydroxide	(N° CAS) 1310-73-2 (N° CE) 215-185-5	32	C; R35	Skin Corr. 1A, H314

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la

: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

Premiers soins après contact avec la peau :

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se

doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Premiers soins après ingestion

: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

www.lobachemie.com 18/03/2019 2/10

Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de

solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

#### Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout

contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

: Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

Mesures d'hygiène

: Se conformer aux réglementations en vigueur.

Conditions de stockage

: Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Stocker dans un endroit sec. Protéger de l'humidité.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial. Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection

respiratoire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

www.lobachemie.com 18/03/2019 3/10

### Fiche de données de sécurité

Couleur : Clear Colorless.

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Aucune donnée disponible

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 18/03/2019 4/10

Fiche de données de sécurité

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Irritation : Non classé
Corrosivité : Non classé
Sensibilisation : Non classé
Toxicité à dose répétée : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Mutagénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

www.lobachemie.com 18/03/2019 5/10

Fiche de données de sécurité

### 14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR)
 : 1824

 N° ONU (IMDG)
 : 1824

 N° ONU (IATA)
 : 1824

 N° ONU (ADN)
 : 1824

 N° ONU (RID)
 : 1824

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION Désignation officielle de transport (IMDG) : HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

Désignation officielle de transport (IATA) : Sodium hydroxide solution

Désignation officielle de transport (ADN) : HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION Désignation officielle de transport (RID) : HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

Description document de transport (ADR) : UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II, (E) Description document de transport (IMDG) : UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II

Description document de transport (IATA) : UN 1824 Sodium hydroxide solution, 8, II

Description document de transport (ADN) : UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II
Description document de transport (RID) : UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### **ADR**

Classe(s) de danger pour le transport : 8

(ADR)

Etiquettes de danger (ADR) : 8



### **IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport : 8

(IMDG)

Etiquettes de danger (IMDG) : 8



### **IATA**

Classe(s) de danger pour le transport : 8

(IATA)

Etiquettes de danger (IATA) : 8



: 8

### ADN

Classe(s) de danger pour le transport

(ADN)

www.lobachemie.com 18/03/2019 6/10

### Fiche de données de sécurité

Etiquettes de danger (ADN) : 8



: 8

RID

Classe(s) de danger pour le transport

(RID)

Etiquettes de danger (RID) : 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : 11 : II Groupe d'emballage (IMDG) Groupe d'emballage (IATA) : II Groupe d'emballage (ADN) : II : II Groupe d'emballage (RID)

14.5. **Dangers pour l'environnement** 

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : C5 Quantités limitées (ADR) : 11 Quantités exceptées (ADR) : E2

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02 : MP15

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)

: T7

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (ADR)

: TP2

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)

Code-citerne (ADR) : L4BN Véhicule pour le transport en citerne : AT Catégorie de transport (ADR) : 2 Danger n° (code Kemler) : 80

Panneaux oranges

80 1824

Code de restriction concernant les tunnels : E

(ADR)

Code EAC : 2R

7/10 www.lobachemie.com 18/03/2019

### Fiche de données de sécurité

-	Trans	port	maritime
---	-------	------	----------

Quantités limitées (IMDG) : 1 L : E2 Quantités exceptées (IMDG) Instructions d'emballage (IMDG) : P001 : IBC02 Instructions d'emballages GRV (IMDG) Instructions pour citernes (IMDG) : T7 Dispositions spéciales pour citernes : TP2

(IMDG)

N° FS (Feu) : F-A : S-B N° FS (Déversement) Catégorie de chargement (IMDG) : A Tri (IMDG) : SG35 N° GSMU : 154

### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et : E2

cargo (IATA)

Quantités limitées avion passagers et : Y840

cargo (IATA)

Quantité nette max. pour quantité limitée : 0.5L

avion passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers : 851

et cargo (IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers

et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion cargo : 855

seulement (IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement : 30L

(IATA)

Dispositions spéciales (IATA) : A3 Code ERG (IATA) : 8L

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : C5 : 1L Quantités limitées (ADN) Quantités exceptées (ADN) : E2 Transport admis (ADN) : T Equipement exigé (ADN) : PP, EP Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : C5 Quantités limitées (RID) : 1L Quantités exceptées (RID) : E2

Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC02

: MP15

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (RID)

Instructions pour citernes mobiles et : T7

conteneurs pour vrac (RID)

Dispositions spéciales pour citernes : TP2

mobiles et conteneurs pour vrac (RID)

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BN

Catégorie de transport (RID) : 2 Colis express (RID) : CE6 Numéro d'identification du danger (RID) : 80

www.lobachemie.com 18/03/2019 8/10

Fiche de données de sécurité

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

### **Allemagne**

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau

(Classification selon la AwSV, Annexe 1)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles

d'immission - 12.BlmSchV

12e ordonnance de mise en application de : Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)

(Règlement sur les accidents majeurs)

### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé NIET-limitatieve lijst van voor de : Aucun des composants n'est listé

voortplanting giftige stoffen - Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen –

Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen - Ontwikkeling

: Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

### Danemark

Recommandations règlementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Textes des phrases R-,H- et EUH:

Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1A
---------------	--

www.lobachemie.com 18/03/2019 9/10

Fiche de données de sécurité

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
R35	Provoque de graves brûlures
С	Corrosif

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

www.lobachemie.com 18/03/2019 10/10